



PV ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS

**DU 3 FÉVRIER 2020
AU CENTRE DE LOISIRS
À SAIGNELÉGIER À 19h30**

Présents (comité) : Claude Devanthery, Vincent Brêchet, Roland Zbinden, Joachim Schlub, Roland Zbinden, Réjane Gerber et Patricia Schaller.

Excusés : Marco Severino, Sandra Henz et les clubs mentionnés ci-dessous

Après les salutations d'usage, le président de SVRJS, Claude Devanthery rappelle que cette assemblée, si elle n'a pas de pouvoir décisionnel, permet de faire le point en milieu saison sur divers problèmes dans le cadre du fonctionnement de notre association. Les avis exprimés permettront de préparer la saison future et au besoin d'adapter les règlements de compétition qui sont du ressort du comité.

Sur 23 clubs, 11 sont présents, 5 se sont excusés et 7 sont absents sans excuse.



Assemblée des présidents
3 février 2020 Centre de Loisirs Saignelégier

Liste présences

Club	Nom	Signature
1 VBC Val Terbi	Excusé	
2 Sixième Set		
3 Sport-Gym Courtételle		
4 Volley Espoirs Biel	Beni Rieder	
5 Gym-Sport Porrentruy	Excusé	
6 Volleyboys Bienne	Julien Benchat	
7 BMV 92	Jacques Schnyder	
8 SMG Bienne		
9 FSG Courfaivre	JD Bolgion	
10 VB Péry	SBessire	
11 FSG Le Cornet Crémines	Excusé	
12 VBC Delémont	Excusé	
13 VBC Develier	Brohier	
14 FS Glovelier		
15 Montfaucon Gym Sport		
16 VBC Moutier	Excusé	
17 VBC Nidau	Gyger Luca	
18 VBC Porrentruy	Sape Jabin	
19 CV Rossemaison	Sandro Amedeo	
20 VBC La Suze		
21 VBC Tramelan	Réjane Gerber	
22 VBC La Vendline		
23 VFM	Chappelle Alain	

1. Nouveau concept de la relève

Réjane Geber présente le nouveau concept de la relève.

L'objectif de Swiss Volley est de développer le sport d'élite là où il commence, c'est-à-dire chez les jeunes qui forment la base de la pyramide de performance. Sans structures efficaces au niveau des espoirs, il ne sert à rien de fixer des objectifs concrets pour l'élite. Les régions ont jusqu'à fin mars pour présenter leur concept régional de la relève sur la base de ce qui est proposé par SwissVolley.

Toutes les informations concernant le concept de la relève de SwissVolley se trouvent en lien avec : <https://www.volleyball.ch/fr/federation/releve/>

Pour la saison 2020-2021, SVRJS mettra en place les mesures suivantes :

a) La détection de talent – mandat demandé par SwissVolley

Entraînements de détection + visites dans les clubs + détection lors des tournois minis + Test PISTE

L'objectif de la détection des talents est de trouver des joueuses et des joueurs qui pourront pratiquer le volleyball et le beach volleyball de haut niveau (détection régionale des talents) et de contrôler leur évolution (détection nationale des talents).

Pour identifier les talents, Swiss Volley applique le concept PISTE. Pour Swiss Volley, toutes les joueuses et tous les joueurs qui correspondent au profil sont des talents et reçoivent en conséquence une Swiss Olympic Talent Card.

Période de l'année : septembre à décembre

Contenu au niveau régional : 5 entraînements + 1 test PISTE

Subventions octroyées par Swiss Volley : CHF 34'000 à partager entre les régions

b) SAR – Sélection des associations régionales

Dans les catégories M16 (femmes) et M17 (hommes).

Nouveau calendrier : de janvier à septembre

Championnat suisse : 26 et 27 septembre 2020

c) Abandon des Jumpers

Peu de filles et de garçons intéressés.

Ceux qui veulent s'entraîner plus trouvent des solutions dans leurs clubs ou dans des clubs voisins.

Trop de coût pour le rendement effectif au niveau de notre région.

d) Nouveau groupe pré-SAR

Plusieurs jeunes filles et jeunes garçons sont intéressés à rejoindre un groupe régional dès la catégorie M13.

À partir de 2020, les CHS SAR pourront être disputés en position fixes. La possibilité de préparer une équipe pour la SAR sur plusieurs années ne la rendra que plus performante.

2. Exigences en 2L, concernant les juniors

Un groupe de travail formé de Serge Jubin, Joachim Schlub, Réjane Gerber, Jacques Schnyder, Jonathan Gäumann et Laetitia Hidalgo s'est réuni à deux reprises.

Ils ont constaté que l'idée de sanctionner les clubs non-formateurs ne rencontrait pas une adhésion suffisante pour être poursuivie.

Dans un premier temps ils ont préparé un questionnaire à l'intention des clubs afin de faire un bilan sur la situation de la relève dans les clubs. Ils ont pris des contacts personnels afin d'obtenir un maximum de retours. Finalement, ils ont obtenu des réponses de 14 clubs.

Après dépouillement des données récoltées, ils ont constaté que le principal problème que rencontrent les clubs pour le recrutement de la relève est la difficulté à trouver des entraîneurs. Ils ont donc opté pour 2 mesures distinctes : la première consiste en un soutien pour le recrutement d'entraîneurs pour les clubs intéressés (mesure incitative et non contraignante), la seconde consiste en une récompense financière pour les clubs formateurs

Cette opération devant être neutre au niveau financier pour SVRJS, ils ont présenté 3 scénarii dans lesquels les équipes juniors seraient subventionnées par les équipes actives.

- Mesures proposées :

La première mesure est issue du constat qu'il est souvent difficile pour les clubs de trouver des entraîneurs qualifiés. De plus, une offre existante attire en général des jeunes. Des entraînements de qualité permettent également de renforcer l'attractivité du volleyball auprès des jeunes.

La première mesure propose l'engagement d'un entraîneur pro par SVRJS. Cet entraîneur sera proposé aux clubs intéressés pour des plages d'entraînement fixes toute la saison. Cela permettrait de proposer un poste attrayant pour un entraîneur pro (pensum de 50% au minimum) tout en délestant les clubs d'une charge administrative certaine, en particulier celle de trouver un entraîneur. Les coûts seront pris en charge par les clubs qui "achèteront" les services de l'entraîneur à SVRJS pour une ou plusieurs plages d'entraînement.

Coût

SVRJS prend en charge la gestion des ressources humaines, les clubs prennent en charge le salaire. Un entraînement de 2 heures hebdomadaires sur une année est estimé à environ CHF 3000.- (environ 75.- par entraînement, 55.- avec des subventions J+S).

Claude demande l'avis des clubs sur cette première mesure

Certains clubs ont déjà des entraîneurs bien rétribués (Tramelan, VEBB, VFM, Porrentruy).

Serge (Porrentruy), précise que les enfants vont où il y a une structure de qualité et qu'il est plus facile de trouver de l'argent qu'un entraîneur de qualité.

Pour entrer dans cette démarche, certains clubs devraient modifier leurs structures (BMV, Rossemaison et Courfayve qui de plus est une section de la société de gymnastique qui ne rétribue pas ses entraîneurs).

Certains clubs aimeraient avoir une aide ponctuelle mais pas planifiée hebdomadairement (Develier, Péry).

Luca Giger (Nidau) relève la difficulté qu'il y aurait de planifier plusieurs plages avec le déplacement de l'entraîneur d'un lieu à un autre.

Serge fait remarquer qu'un entraîneur pro peut être disponible à des heures plus favorables pour les juniors (juste après le temps scolaire, le samedi matin...).

Certains craignent que le coût engendré par l'engagement d'un tel entraîneur fasse fuir leurs membres confrontés à une importante augmentation des cotisations.

Remarque de Serge : la forte augmentation du prix des licences par Swiss Volley n'a pas eu d'incidence sur le nombre de licenciés dans notre région.

Remarque de Beni Rieder : VEBB ne voulant pas être tributaire de sponsors a des cotisations élevées (650 francs). Malgré cela le nombre des membres ne fait que croître.

Julien Beuchat fait remarquer qu'à la lecture du nombre d'équipes juniors notre association ne manque pas de relève.

Claude demande que d'ici la fin mars les clubs donnent une réponse sur leur intérêt ou leur désintérêt d'engager un entraîneur pro afin que l'association puisse s'organiser en conséquence (séance avec les clubs intéressés, recherche d'un entraîneur)

Deuxième mesure : récompenser les clubs formateurs.

Cette mesure doit être une opération blanche pour les finances de SVRJS, c'est-à-dire que les sommes allouées doivent être financées par les équipes actives.

a) SVRJS verse une contribution financière annuelle de soutien aux clubs qui forment des juniors :

- Fr. 2'000.- aux clubs ayant 8 équipes juniors et + = 3x
 - Fr. 1'000.- aux clubs ayant entre 4 et 7 équipes juniors = 5x
 - Fr. 500.- aux clubs ayant 1-3 équipes juniors = 6x
- = Fr. 14'000.-, en + des 2 x 3'000.- versés aux sport-études (VFM/VEBB)

Ce montant est financé solidairement (= même montant) par toutes les équipes actives (yc LN et loisirs) de la région (60 équipes = 233.-/équipe)

b) SVRJS verse une contribution financière annuelle de soutien aux clubs qui forment des juniors, mais en excluant les deux clubs qui touchent Fr. 3'000.- pour leurs sport-études (VEBB et VFM) :

- Fr. 2'000.- aux clubs ayant 8 équipes juniors et + = 2x
 - Fr. 1'000.- aux clubs ayant entre 4 et 7 équipes juniors = 4x
 - Fr. 500.- aux clubs ayant 1-3 équipes juniors = 6x
- = Fr. 11'000.-

Ce montant est financé solidairement (= même montant) par toutes les équipes actives (yc LN et loisirs) de la région (60 équipes = 183.-/équipe)

c) 0.- d'inscription pour les équipes juniors

= grossièrement compté = Fr. 8'500.-, à répartir sur les 60 équipes actives (142.-/équipe)

Afin que les clubs y voient plus clair sur ce qu'on donne d'une main et qu'on reprend de l'autre, Serge fera un tableau sur les incidences que cela aurait sur l'état actuel des équipes de chaque club.

3. Récompenses des bénévoles 2020

Modus identique à celui de l'année passée, les clubs seront invités à présenter des candidats au prix du bénévole.

Claude invite Julien Beuchat à présenter ce que son club a fait pour obtenir le prix « benevolley » de Swiss Volley. Un fichier téléchargeable sur le site de notre fédération, facile à remplir. Volleyboys a obtenu le deuxième prix, soit la somme non négligeable de 1'500 francs. Le premier prix se monte à 3'000 francs.

4. Cérémonie des champions

La cérémonie des champions juniors a connu un franc succès la saison passée et lors de l'AD de Courroux, la demande a été faite pour que cette cérémonie soit également organisée pour les équipes actives.

Elle aura donc lieu le dimanche 29 mars entre les demi-finales et les finales de la coupe SVRJS. Les équipes potentiellement concernées seront convoquées. Pour recevoir son prix (un ballon et des prix individuels), chaque équipe devra être présente avec au moins 3 de ses membres.

5. Discussion générale

Claude explique que le **dernier tournoi mini** a dû être déplacé à Porrentruy, les salles du Gymnase de Bienne étant toujours en réfection. Un appel a été fait aux clubs par Bérénice Willemin, responsables des mini et seul le VBC Porrentruy s'est manifesté.

Finances : Patricia informe que l'on n'est pas encore en mesure de connaître le subventionnement de Swiss Volley pour la tâche de détection des talents que notre fédération nous a imposée cette année et que l'on va certainement vers un dépassement de la somme allouée à la formation.

Serge, annonce qu'il vient de mettre en ligne le formulaire pour l'inscription des nouveaux arbitres, que le délai d'inscription est fixé au 29 février et que chaque candidat arbitre devra être accompagné d'un parrain pour que ce dernier lui apporte son appui dans sa fonction.

Luca Giger demande si l'on a déjà envisagé de ne pas fournir d'arbitres pour les ligues juniors et les ligues inférieures.

Réponse de Serge : cette question est récurrente et la réponse a toujours été négative pour la raison que nos nouveaux arbitres sont pour la plupart très jeunes et sans expérience *volleyballistique* et qu'il faut bien pouvoir les aguerrir dans ces niveaux-là de compétition.

Claude informe que Jean-François Waelchli est atteint dans sa santé et qu'il ne pourra pas assumer la présidence de la prochaine AD. Avec l'accord de Jean-François, le comité entreprendra des démarches pour trouver quelqu'un qui assumera cette tâche.

Il clôt la séance en relevant l'esprit constructif qui a régné tout au long de la séance.

Le secrétaire : Vincent Brêchet